



LE 6 NOVEMBRE 2025, les retraité·es ont toutes les raisons d'être en colère

Avec les organisations de retraité·es CGT, Solidaires, FSU, CFE-CGC, CFTC, FGR-FP, Ensemble&Solidaires et LSR, mobilisons-nous massivement pour exiger :

- ☐ la revalorisation de 10 % de toutes les pensions,
- ☐ des mesures pour les petites retraites,
- ☐ l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- ☐ le droit à la santé et à l'accès aux soins pour toutes et tous,
- ☐ le retour de la retraite à 60 ans avec des départs anticipés pour les métiers pénibles,
- ☐ le maintien de l'abattement fiscal de 10 %.

Refusons la politique du nouveau gouvernement.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2026, version Lecornu, amplifie celui présenté par Bayrou ! C'est une attaque sans précédent contre notre Sécurité sociale et les droits des retraité·es.

Mêmes recettes, mêmes effets. Les retraité·es demeurent au cœur des attaques.

Les plus hauts revenus et les entreprises sont à nouveau épargnés : niches fiscales, dividendes faramineux aux actionnaires, exonérations de cotisations sociales et aides publiques sans contreparties.

Pour les retraité·es en 2026 :

- Année blanche : non revalorisation de l'ensemble des prestations sociales et du barème des impôts. Les conséquences vont être dramatiques pour les retraité·es.
- Pas de revalorisation des pensions, et 0,4 point sous l'inflation pour 2027 à 2030.
- Agirc-Arco : gel de la retraite complémentaire imposé par le patronat qui préfère acheter 3,6 millions d'euros d'actions dans des entreprises d'armement avec les cotisations des salarié·es.

La santé des retraité·es mise en péril avec ce projet de loi.

- Doublement des franchises médicales et de la participation forfaitaire annuelle fixée à 100 euros.
- Remise en cause du statut « Affection de longue durée ».
- Diminution de la prise en charge des cures thermales.
- Aucune mesure sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Autant de mesures qui vont contraindre nombre de retraité·es à se priver de soins et de suivi médical.

Ce projet de budget implique un transfert de prestations de la Sécurité sociale vers les complémentaires santé, alors que plus de 700 000 retraité·es n'ont pas de mutuelle.

Il est possible de financer une Sécurité sociale répondant aux besoins de la population.

Stop aux exonérations de cotisations sociales, aux paradis fiscaux et aux aides publiques envers les grandes entreprises sans contrepartie. Cela représente plus de 379 milliards d'euros qui couvriraient l'ensemble des dépenses actuelles de la Sécurité sociale, du développement des hôpitaux et des centres de santé publics.

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE, LE 6 NOVEMBRE !

RASSEMBLEMENT
PRÉFECTURE GUÉRET 10H30

J'adhère à la CGT

<https://union-confederale-retraites.cgt.fr/>

